Cross de Meaux

Stade Alberto Corazza – 74 avenue Henri Dunant, 77100 Meaux

Dimanche 6 Décembre 2026

N°	Horaire	Courses et catégories	Distance	Parcours	Individuel (Tarif licenciés FFA)
1	10 h 00	**Benjamines, benjamins** et minimes filles	**2 845 m**	D + 1 PB + 1 MB + A	4 €
2	10 h 25	**Minimes garçons,** cadettes et juniors filles	**3 475 m**	D + 2 MB + A	4 €
3	10 h 50	**Élites femmes - Mémorial Ouahbi** + cadets et juniors garçons	**4 505 m**	D + 1 PB + 2 MB + A	8 €
4	11 h 25	**Élites hommes**	**8 155 m**	D + 2 MB + 2 GB + A	8 €
5	12 h 20	**Poussines et poussins**	**1 185 m**	D + 1 PB + A	3 €
6	12 h 35	**Cross des lutins filles** - Kid cross	**990 m**	D + 1 PB bis + A	3 €
7	12 h 45	**Cross des lutins garçons** - Kid cross	**990 m**	D + 1 PB bis + A	3 €

Tarif inscription sur place (et non licenciés) : majeurs 10 € - mineurs 5 €

Dans la limite des dossards disponibles.

NOM : ..... PRÉNOM : .....

SEXE : ☐ M ☐ F DATE DE NAISSANCE : .....

LICENCE FFA N° : ..... CLUB : .....

E-MAIL : .....

ADRESSE : .....

IMPORTANT

Aucun dossard ne sera remis sans dossier complet et paiement.

Le dossier comprend le bulletin renseigné, la licence acceptée ou le justificatif de santé requis selon votre situation (PPS ou justificatif du mineur), et l'autorisation parentale pour les mineurs.

Je reconnais avoir lu le règlement du Cross de Meaux 2026 et m'engage à le respecter. Signature :

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e) .....,
titulaire de l'autorité parentale sur l'enfant .....,
l'autorise à participer au Cross de Meaux du 6 décembre 2026 dans sa catégorie, conformément au règlement de l'épreuve et aux règles FFA applicables.

Date et signature du représentant légal :

Autorisation facultative relative aux images

☐ J'autorise l'ACPM à utiliser mon image, ou celle de mon enfant, dans les conditions de l'article 10. Le refus est sans conséquence sur l'inscription.

Signature du participant majeur ou des titulaires de l'autorité parentale : .....

RÉGLEMENT
CROSS DE MEAUX

1. Inscriptions

- 1.1 Les inscriptions anticipées sont ouvertes du **25 octobre au 3 décembre 2026 inclus.** Les inscriptions sur place sont possibles le jour du cross, dans la limite des dossards disponibles, au tarif indiqué sur le bulletin.
- 1.2 Pour les inscriptions avec licence, seules les licences FFA **Athlé Compétition** et **Athlé Running**, en cours de validité le 6 décembre 2026, sont acceptées comme justificatifs. Les autres types de licences ne sont pas acceptés comme justificatifs.

  Pour les **majeurs non licenciés** : présentation d'un **Pass Prévention Santé (PPS)** délivré par la FFA et valide le jour de l'épreuve. Le PPS est valable un an à compter de sa délivrance.

  Pour les **mineurs non licenciés** : questionnaire de santé renseigné avec les titulaires de l'autorité parentale et attestation de réponses toutes négatives. À défaut, un certificat médical de moins de six mois attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition est nécessaire.

  Une autorisation parentale est demandée pour chaque participant mineur.
  PPS : https://pps.athle.fr/
  Questionnaire officiel : pps.athle.fr/downloads/questionnaire_sante_mineur.pdf

- 1.3 Les inscriptions sur internet se font sur les sites suivants :
  - www.le-sportif.com
  - acpm-athletisme.fr
- 1.4 Les inscriptions des groupes FFA peuvent se faire par l'envoi d'un fichier Excel à **info@acpm-athletisme.fr**, au plus tard le 3 décembre 2026. Chaque participant doit disposer d'un dossier complet.

2. Horaires des courses

- 2.1 Les horaires, les catégories et les distances sont indiqués ci-dessous.

N°	Horaire	Courses et catégories	Distance	Parcours	Individuel (Tarif licenciés FFA)
1	10 h 00	**Benjamines, benjamins** et minimes filles	**2 845 m**	D + 1 PB + 1 MB + A	4 €
2	10 h 25	**Minimes garçons,** cadettes et juniors filles	**3 475 m**	D + 2 MB + A	4 €
3	10 h 50	**Élites femmes - Mémorial Ouahbi** + cadets et juniors garçons	**4 505 m**	D + 1 PB + 2 MB + A	8 €
4	11 h 25	**Élites hommes**	**8 155 m**	D + 2 MB + 2 GB + A	8 €
5	12 h 20	**Poussines et poussins**	**1 185 m**	D + 1 PB + A	3 €
6	12 h 35	**Cross des lutins filles** Kid cross	**990 m**	D + 1 PB bis + A	3 €
7	12 h 45	**Cross des lutins garçons** Kid cross	**990 m**	D + 1 PB bis + A	3 €

- 2.2 Les participants sont invités à arriver au moins 45 minutes avant le départ de leur course pour le retrait des dossards et les préparatifs.

RÉGLEMENT
CROSS DE MEAUX

3. Chronométrage et dossards

- 3.1 Le chronométrage officiel des courses compétitives sera assuré par **AOCHS NORS 77**. Les résultats seront disponibles sur le site de l'organisateur et sur celui de la FFA.

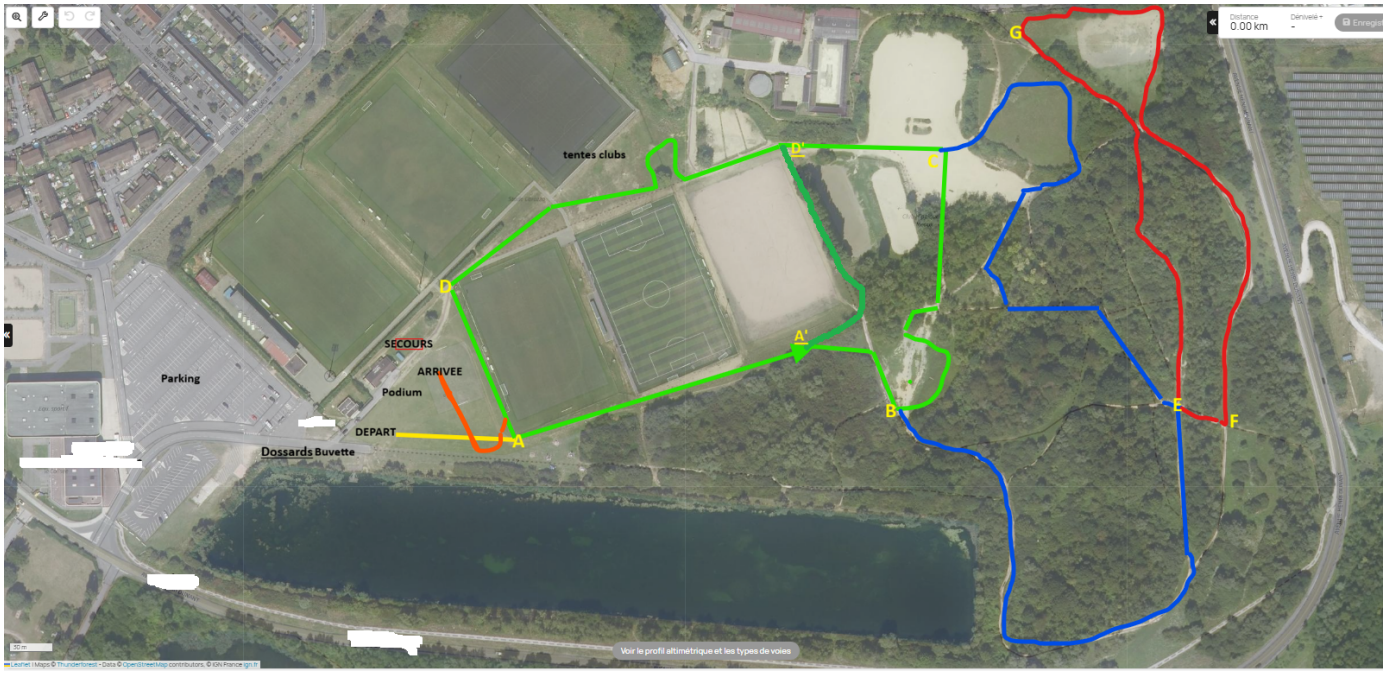
- 3.2 Chaque participant reçoit un dossard numéroté lors du retrait, sous réserve d'un dossier complet. Le dossard doit être fixé à l'avant, sur la poitrine, et rester entièrement visible pendant toute la course. Il ne doit être ni plié ni masqué.

4. Disqualifications

- 4.1 Le non-respect du parcours officiel, un comportement antisportif ou irrespectueux envers les participants, les bénévoles ou les officiels, ainsi que le non-respect des règles de port du dossard peuvent entraîner une disqualification, prononcée par les officiels compétents selon les règles FFA applicables.

5. Parcours

- 5.1 Les parcours sont balisés. Des bénévoles et des officiels sont présents pour orienter les participants et veiller au bon déroulement de chaque course. Les participants doivent suivre le parcours de leur épreuve et respecter les consignes données.



RÉGLEMENT
CROSS DE MEAUX

6. Récompenses

- 6.1 Les trois premiers de chaque catégorie sont récompensés dans les courses donnant lieu à un classement. Pour les courses **élites hommes et élites femmes**, les trois premiers au classement scratch de chaque course sont récompensés, sans distinction de catégorie. La remise des récompenses a lieu sur le site.
- 6.2 En complément, le **trophée Mémorial Ouahbi Hemani** est remis à la première femme de la catégorie **Espoir** au classement de la course élites femmes.

7. Assurance et sécurité

- 7.1 L'organisateur souscrit une assurance de responsabilité civile couvrant l'épreuve, ses salariés et bénévoles ainsi que les participants, conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport.
- 7.2 L'assurance individuelle accident est facultative. Chaque participant est invité à vérifier ses garanties pour les dommages corporels subis, notamment sans responsabilité d'un tiers, et à souscrire une couverture adaptée si nécessaire. Les garanties liées à une licence dépendent du contrat souscrit.
- 7.3 Un dispositif de secours adapté à l'épreuve sera mis en place. Les participants doivent respecter les consignes des bénévoles, des officiels et des secours, et prévenir l'organisation en cas d'abandon. Le personnel médical compétent peut décider de leur arrêt pour raison de santé.

8. Annulation ou report

- 8.1 Pour des raisons de sécurité, sur décision des autorités ou en cas de force majeure, l'organisateur peut modifier, reporter, annuler ou interrompre une course. Les inscrits seront informés dès que possible.

  Si une course est annulée avant son départ, les droits d'inscription versés à l'organisateur pour cette course seront remboursés. En cas de report, les inscrits pourront accepter la nouvelle date ou demander le remboursement. Après le départ, les conséquences financières d'une interruption seront traitées selon les circonstances et le droit applicable.

9. Respect de l'environnement

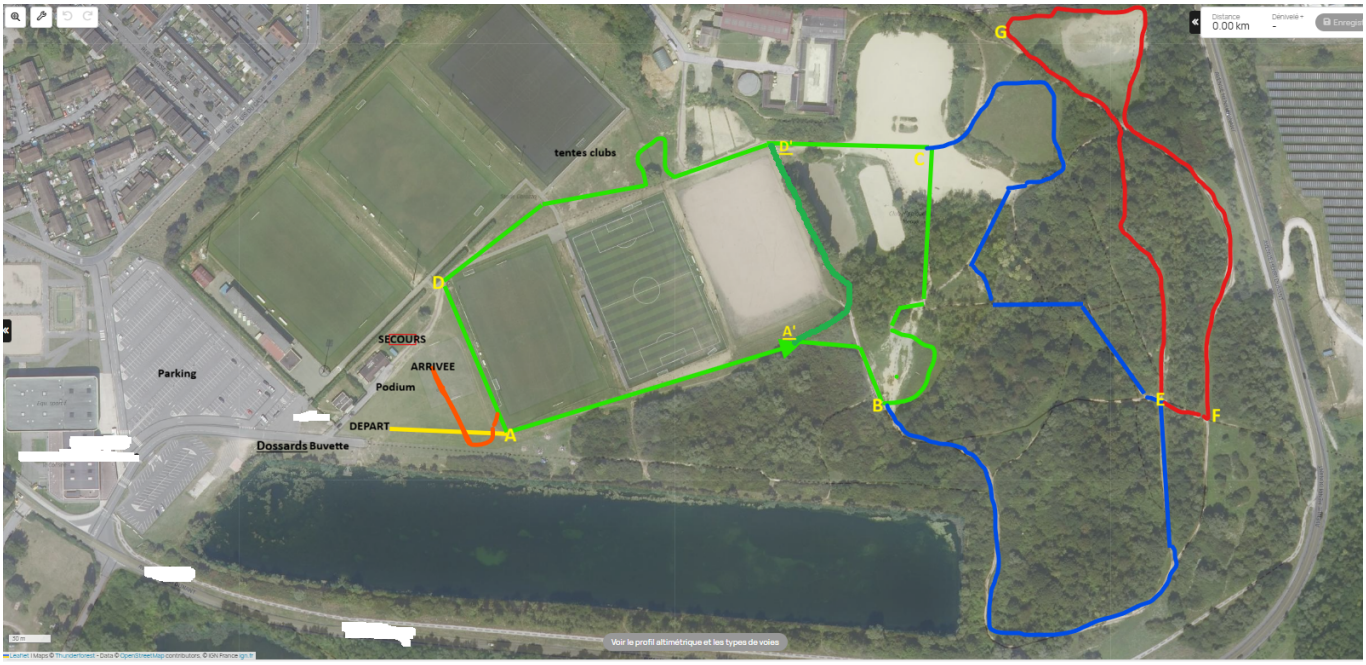
- 9.1 Les participants doivent respecter le site et ses équipements. Les déchets doivent être déposés dans les poubelles prévues à cet effet. Aucun déchet ne doit être abandonné sur les parcours.

10. Droit à l'image

- 10.1 Avec l'autorisation facultative recueillie lors de l'inscription, l'ACPM peut utiliser gratuitement les photos et vidéos du participant pour présenter et promouvoir le Cross de Meaux pendant cinq ans à compter du 6 décembre 2026, sur son site internet, ses réseaux sociaux et ses supports imprimés. Les publications en ligne peuvent être accessibles dans le monde entier.

  Pour les mineurs, l'accord écrit des titulaires de l'autorité parentale est nécessaire. Le refus n'empêche pas de participer. L'autorisation peut être retirée pour les utilisations futures par e-mail à **info@acpm-athletisme.fr**.

ANNEXE
Parcours



Portion	Tracé	Distance
Départ	Départ à A	60 m
Petite boucle (PB)	A-B-C-D-A	1 030 m
Moyenne boucle (MB)	A-B-E-C-D-A	1 660 m
Grande boucle (GB)	A-B-E-F-G-E-C-D-A	2 340 m
PB bis	A-A'-D'-D-A	
Arrivée	Raccordement à l'arrivée	95 m

N°	Horaire	Courses et catégories	Distance	Parcours	Individuel (Tarif licenciés FFA)
1	10 h 00	**Benjamines, benjamins** et minimes filles	**2 845 m**	D + 1 PB + 1 MB + A	4 €
2	10 h 25	**Minimes garçons,** cadettes et juniors filles	**3 475 m**	D + 2 MB + A	4 €
3	10 h 50	**Élites femmes - Mémorial Ouahbi** + cadets et juniors garçons	**4 505 m**	D + 1 PB + 2 MB + A	8 €
4	11 h 25	**Élites hommes**	**8 155 m**	D + 2 MB + 2 GB + A	8 €
5	12 h 20	**Poussines et poussins**	**1 185 m**	D + 1 PB + A	3 €
6	12 h 35	**Cross des lutins filles** - Kid cross	**990 m**	D + 1 PB bis + A	3 €
7	12 h 45	**Cross des lutins garçons** - Kid cross	**990 m**	D + 1 PB bis + A	3 €